



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protection des professeurs face à la menace terroriste islamisme radical

Question écrite n° 33451

Texte de la question

M. Jean-Louis Thiériot alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la menace terroriste à laquelle sont exposés les professeurs qui font cours à des élèves évoluant dans un environnement favorable à l'islamisme radical. Il attire son attention sur l'insuffisance, révélée par l'assassinat du professeur Samuel Paty, des moyens mis en place par le ministère de l'éducation nationale pour protéger le corps enseignant de ce danger. Il constate en effet que la création des équipes « Valeurs de la République » - référents laïcité des rectorats - pour accompagner les professeurs en cas d'atteinte à la laïcité n'a pas permis d'éviter ce drame. Pourtant, selon les mots de M. le ministre, l'institution - de l'accompagnement du professeur à la mise en place d'un dialogue avec les parents d'élèves - n'a pas failli dans sa réaction. M. le député fait valoir à M. le ministre que si l'institution a appliqué normalement la procédure et que ce drame a pourtant eu lieu, c'est donc que cette procédure est hélas insuffisante. M. le député s'inquiète profondément que les moyens choisis pour lutter contre le terrorisme islamiste radical qui menace l'éducation nationale ne consistent qu'en une simple recommandation de dialogue et formulation de conseils juridiques. Étant donné la menace d'attentat qui pèse sur quiconque défend le droit à caricaturer le prophète, un professeur que des élèves ou parents d'élèves accusent de ce fait doit immédiatement être considéré comme une cible réelle et sérieuse de terroristes islamistes en puissance, à plus forte raison lorsque son nom est publié sur les réseaux sociaux. Sa mise sous protection ne peut dès lors souffrir d'attendre qu'une menace de mort nominative soit explicitement proférée. Il lui demande s'il partage son analyse et, dans la positive, l'interroge sur les moyens concrets qu'il compte mettre en œuvre pour protéger les enseignants et les élèves de cette menace. Il lui demande notamment s'il compte mettre en place avec le ministère de l'intérieur un référent du renseignement territorial dans chaque établissement scolaire qui puisse être directement contacté par un professeur, élève, parent ou personnel de l'établissement dès lors qu'un événement fait craindre une réplique terroriste de la part de partisans de l'islam radical.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Thiériot](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33451

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2020](#), page 7395

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)